



---

# *Avis révisé d'audience publique*

---

Le 22 décembre 2023

Réf. 2024-H-02  
Révision 1

## **La CCSN tiendra une audience publique sur l'applicabilité de l'évaluation environnementale et de l'enveloppe des paramètres de la centrale à la technologie de réacteur choisie pour le projet de nouvelle centrale nucléaire de Darlington**

La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) tiendra une audience publique pour examiner l'applicabilité de l'évaluation environnementale (EE) du [projet de nouvelle centrale nucléaire de Darlington](#) à la technologie de petit réacteur modulaire choisie par Ontario Power Generation (OPG). **Cet avis révisé a pour but de confirmer les dates et le lieu de l'audience, qui se déroulera au Ajax Convention Centre, situé au 550, Beck Crescent, Ajax (Ontario), les 23, 24 et 25 janvier 2024.**

Le projet de nouvelle centrale nucléaire se trouve sur le site de la centrale nucléaire de Darlington, dans la municipalité de Clarington, en Ontario, et se situe des Wendat, de la Nation anishinabek et sur le territoire visé par les us avec les Nations Michi Saagiig et Chippewa. OPG détient actuellement un permis de préparation de l'emplacement d'un réacteur de puissance pour ce projet, que la Commission a [renouvelé en 2021](#).

### **Objet et portée de l'audience**

L'objet de cette audience publique est de permettre à la Commission d'examiner et de décider de l'applicabilité de l'[EE du projet de nouvelle centrale nucléaire de Darlington](#) à la technologie de petit réacteur modulaire BWRX-300 choisie par OPG, conformément à la [réponse du gouvernement du Canada](#) à la recommandation n° 1 du [rapport de 2012](#) de la commission d'examen conjoint. Pour décider de l'applicabilité de l'EE du projet, la Commission tiendra compte de l'information contenue dans le rapport d'examen de l'énoncé des incidences environnementales d'OPG ainsi que de l'enveloppe des paramètres de la centrale mise à jour. La Commission évaluera également si les prévisions de l'EE demeurent valides.

La portée de cette audience ne comprendra pas la considération d'une décision d'autorisation en vertu de la *Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires* relativement à la demande d'OPG de construire un réacteur BWRX-300. Une décision quant à la délivrance d'un permis de construction pour le projet de nouvelle centrale sera envisagée dans le cadre d'une deuxième audience publique distincte qui aura lieu au plus tôt en octobre 2024, sous réserve de la décision de la Commission concernant l'applicabilité de l'EE. Les détails de l'audience visant la demande de permis seront fournis dans un prochain avis d'audience.

## Détails de l'audience

Dates : **23, 24 et 25 janvier 2024**  
Lieu : **Ajax Convention Centre, 550, Beck Crescent, Ajax (Ontario)** et virtuellement par Zoom  
Heure : Telle qu'indiquée dans l'ordre du jour, qui sera publié avant la date de l'audience

Au cours de l'audience, la Commission examinera les mémoires et les exposés oraux d'OPG et du personnel de la CCSN concernant l'examen, par OPG, de son énoncé des incidences environnementales et de l'enveloppe des paramètres de la centrale. La Commission tiendra aussi compte des mémoires et des exposés oraux des membres du public, des Nations et communautés autochtones, ainsi que d'autres parties intéressées.

La [demande de permis de construction d'OPG](#) (en anglais) est accessible sur son site Web. Le [mémoire d'OPG](#) et les [recommandations du personnel de la CCSN](#) qui seront étudiés pendant l'audience sont disponibles sur le site Web de la CCSN, ou sur demande auprès du Greffe de la Commission.

L'audience publique sera diffusée en direct et accessible sur le site Web de la CCSN à [suretenucleaire.gc.ca](http://suretenucleaire.gc.ca). Tout renseignement supplémentaire au sujet de l'audience publique sera diffusé à une date ultérieure.

## Financement des participants

Dans le cadre de son [Programme de financement des participants](#) (PFP), la CCSN a offert jusqu'à **100 000 \$** pour aider les Nations et communautés autochtones, le public et les autres parties intéressées à examiner les mémoires du personnel de la CCSN et d'OPG à l'intention de la Commission, et à participer au processus d'audience en présentant à la Commission des interventions pertinentes au sujet examiné. La date limite pour soumettre un formulaire de demande de financement dûment rempli à la CCSN était le 26 mai 2023. Un comité d'examen de l'aide financière, indépendant de la CCSN, avait été établi pour examiner les demandes d'aide financière et avait accordé [un montant maximal de 106 290,63 \\$ à 9 demandeurs](#).

Il s'agissait de la deuxième possibilité de financement pour l'examen de la demande de permis d'OPG visant la construction d'une installation dotée de réacteurs. La CCSN avait d'abord offert jusqu'à 150 000 \$ pour l'examen de l'énoncé des incidences environnementales et de l'enveloppe des paramètres de la centrale d'OPG. Un comité d'examen de l'aide financière, indépendant de la CCSN, avait été mis sur pied pour examiner les demandes d'aide financière et avait accordé [près de 157 600 \\$ à 10 demandeurs](#). Une troisième possibilité de financement [a été annoncée le 10 octobre 2023](#) en vue d'offrir de l'aide pour participer au processus d'audience de la Commission au sujet du permis de construction d'OPG, qui aurait lieu dans le cas où la Commission rendrait une décision en faveur de l'EE du projet de nouvelle centrale nucléaire de Darlington pour la technologie du réacteur BWRX-300.

## Interventions

Conformément à l'article 19 des [Règles de procédure de la Commission canadienne de sûreté nucléaire](#), les personnes qui avaient un intérêt ou une expertise concernant le dossier à l'étude ou qui possédaient de l'information pouvant aider la Commission à rendre une décision ont été invitées à présenter des commentaires sur la demande d'OPG. Les demandes d'intervention devaient être déposées auprès du Greffe de la Commission avant le 20 novembre 2023 au moyen du [formulaire de demande en ligne](#), [par courriel](#) ou aux coordonnées indiquées ci-dessous.

Tous les mémoires peuvent être [téléchargés](#) à partir du site Web de la CCSN, sur la page [Projet de nouvelle centrale nucléaire de Darlington – Informations et rapports](#) de la section du portail du gouvernement ouvert consacrée à la CCSN, ou obtenus sur demande auprès du Greffe de la Commission.

### **Pour des renseignements sur le Programme de financement des participants, veuillez communiquer avec :**

Administrateur du Programme de financement des participants  
Tél. : 613-415-2814 ou 1-800-668-5284  
Courriel : [fpf@cnscccsn.gc.ca](mailto:fpf@cnscccsn.gc.ca)  
Web : [Programme de financement des participants](#)

### **Pour des renseignements sur le processus d'audience publique de la Commission, sur le titulaire de permis ou sur l'installation à l'étude, ou pour demander des documents, veuillez communiquer avec :**

Agente principale du tribunal, Greffe de la Commission  
Commission canadienne de sûreté nucléaire  
280, rue Slater, C.P. 1046, succursale B  
Ottawa (Ontario) K1P 5S9

Tél. : 613-858-7651  
Télec. : 613-995-5086  
Courriel : [interventions@cnscccsn.gc.ca](mailto:interventions@cnscccsn.gc.ca)  
Web : [Participer à une audience publique de la Commission](#)

### **Pour toute question à l'intention du demandeur de permis, veuillez communiquer avec :**

Gestionnaire, Affaires réglementaires – Autorisation du projet de nouvelle centrale nucléaire de Darlington  
Ontario Power Generation, Inc.  
230, Westney Road South  
Ajax (Ontario) L1S 7P9

Courriel : [darlingtonnuclear@opg.com](mailto:darlingtonnuclear@opg.com)  
Web : [OPG Darlington New Nuclear](#) (en anglais)